



Titre du projet : **Travaux de réfection des rues Arbour et Bretagne**

Numéro réf. du projet / appel d'offres : SP-18-1196

Localisation du projet : Rue Bretagne, entre Bienville Ouest et Bienville Est  
Rue Arbour, entre Adam et Arthur

Date : Le 31 mai 2018

|                           |                                |  |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| <b>Nature des travaux</b> | <b>Numéro de l'avis</b>        | 1  |
|                           | <b>Type de travaux</b>         | Réfection des infrastructures municipales (aqueduc, égout, trottoir, chaussée et éclairage).   |
|                           | <b>Description des travaux</b> | Remplacement de l'aqueduc, réhabilitation et/ou remplacement des égouts, reconstruction de trottoirs et bordures, réfection complète de la structure de chaussée et du pavage, réfection de l'éclairage. |
|                           | <b>Localisation</b>            | Rue Bretagne, entre Bienville Ouest et Bienville Est<br>Rue Arbour, entre Adam et Arthur   |
|                           | <b>Date de début</b>           | Rue Bretagne : Le 4 juin 2018<br>Rue Arbour : Le 18 juin 2018  |
|                           | <b>Date de fin</b>             | Le 30 août 2018  |
|                           | <b>Heures des travaux</b>      | 7 h à 18 h   |
| <b>Jour</b>               | Lundi au vendredi              |  |



### Description de l'entrave

|                |   |  |
|----------------|---|--|
| <b>Entrave</b> | 1 |  |
|                | 2 |  |
|                | 3 |  |

|                                    |   | Type d'usager                          | Type d'impact  |
|------------------------------------|---|--|--|
| <b>Incidences pour les usagers</b> | ✓ | Local ou usager du site                | Les collectes de déchets et de matières recyclables sont effectuées comme d'habitude. Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux. Les résidents auront accès à leur stationnement privé, sauf en cas d'exception où certains travaux sont requis. Advenant que le résident n'ait pas accès à son stationnement, celui-ci sera prévenu à l'avance. Les commerces seront accessibles durant toute la durée des travaux. |
|                                    | ✓ | Automobiliste                          | Durant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits dans la zone de chantier. Les usagers de la route sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise en place à chacune des phases des travaux.   |
|                                    | ✓ | Cycliste                               | Circulation interdite dans la zone de travaux.   |
|                                    | ✓ | Piéton                                 | Circulation interdite dans la zone de travaux.   |
|                                    | ✓ | Transport collectif                    | Les circuits du RTL, circulant sur la rue Alphonse (lignes 4 et 34), seront déviés sur la rue Agathe, lors des travaux à l'intersection Arbour et Alphonse.  |
|                                    | ✓ | Accessibilité véh. d'urgence           | Les véhicules d'urgence pourront accéder aux résidences du secteur en tout temps.  |
|                                    | ✓ | Accessibilité pers. à mobilité réduite | Se référer aux impacts pour les piétons.   |